

## Effets collatéraux des programmes de conservation sur le littoral brésilien

Florent Kohler

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8642>

DOI : 10.4000/etudesrurales.8642

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 24 novembre 2008

Pagination : 75-88

### Référence électronique

Florent Kohler, « Effets collatéraux des programmes de conservation sur le littoral brésilien », *Études rurales* [En ligne], 181 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 10 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8642> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.8642

---

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ETRU&ID\\_NUMPUBLIE=ETRU\\_181&ID\\_ARTICLE=ETRU\\_181\\_0075](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_181&ID_ARTICLE=ETRU_181_0075)

---

## Effets collatéraux des programmes de conservation sur le littoral brésilien

par Florent KOHLER

| Editions de l'EHESS | Études rurales

2008/1 - 181

ISSN 0014-2182 | ISBN 9782713221767 | pages 75 à 88

---

Pour citer cet article :

— Kohler F., Effets collatéraux des programmes de conservation sur le littoral brésilien, Études rurales 2008/1, 181, p. 75-88.

---

Distribution électronique Cairn pour Editions de l'EHESS .

© Editions de l'EHESS . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# EFFETS COLLATÉRAUX DES PROGRAMMES DE CONSERVATION SUR LE LITTORAL BRÉSILIEN

Florent Kohler

LA PRATIQUE DE L'ANTHROPOLOGIE auprès des populations dites traditionnelles et des peuples autochtones amène souvent à s'investir dans la défense de leurs droits et à suivre, d'une manière ou d'une autre, l'évolution des programmes d'assistance mis en place dans ces régions et gérés par des ONG. Ces programmes sont axés sur « le développement durable » comme objectif visant à pérenniser les moyens de subsistance mais aussi comme argument justifiant leur mise en œuvre.

L'objet de cet article est d'exposer les enjeux, tensions et compromis qui accompagnent inévitablement la tentative d'allier protection environnementale et développement, particulièrement lorsqu'il s'agit de faire coexister des unités de conservation (parcs nationaux, réserves biologiques, aires de protection environnementale) et des populations locales. Je m'appuierai sur un exemple brésilien, la Terre indigène<sup>1</sup> Pataxó, située à l'extrême sud de Bahia, au pied du Mont Pascal. Il s'agit là d'un cas, relativement fréquent au Brésil, de superposition d'une Terre indigène et d'un parc national. Mon propos est de mettre en évidence certains mécanismes difficilement contrôlables

mais qui surgissent presque fatalement dans les interactions entre les différents acteurs locaux. Je m'interrogerai plus spécifiquement sur le rôle que joue l'opinion publique dans la mise en place et le déroulement de ces programmes.

## Le débat conservation/préservation, ou que faire des populations locales ?

La création d'unités de conservation au Brésil répondait, jusqu'au début des années 2000, à un souci de sanctuarisation d'espaces jusqu'alors occupés par des populations locales ayant un faible impact sur le milieu naturel.

Ces populations sont dites « traditionnelles » lorsqu'il s'agit de paysans nordestins et de collecteurs de caoutchoucs (*seringueiros*) ou de noix du Brésil, populations génériquement qualifiées de « *caboclas* » ; elles sont qualifiées d'« autochtones » lorsqu'il s'agit d'Amérindiens ou de descendants de Noirs marrons (*quilombolas*). En pratique, cette distinction est peu rigoureuse : bien des populations *caboclas* connaissent actuellement un

---

1. La Terre indigène, ou « territoire amérindien », est une entité juridique créée par la constitution brésilienne de 1988. Cette terre est définie comme étant celle que les Amérindiens « utilisent pour leurs activités productives, celle qui est indispensable à la préservation des ressources naturelles utiles à leur bien-être et, enfin, celle qui est nécessaire à leur reproduction physique et culturelle selon leurs usages, coutumes et traditions », l'Union [la République fédérative du Brésil] se chargeant de protéger « l'organisation sociale, les coutumes, les langues, les croyances, les traditions et les droits originaires des Indiens sur les terres qu'ils occupent traditionnellement... » (art. 231, chapitre VIII, « Des Indiens », in D. Buchillet [1997 : 87 ; traduction de l'auteur]).

processus de réémergence ethnique ; bien des Amérindiens ont un mode de vie qui ne diffère pas de celui des populations qui les entourent ; quant aux communautés *quilombolas*, elles hésitent souvent à franchir le pas de l'ethnicité, lui préférant le principe de reconnaissance des activités traditionnelles de collecte et d'extraction. Ces catégories sont donc fluctuantes. Il convient de noter, avant de pousser plus loin nos investigations, qu'il s'agit d'une forme de société civile longtemps reléguée au énième plan et qui est aujourd'hui l'objet d'une grande attention, de la part des médias, des anthropologues et des ONG.

Cette reconnaissance a eu pour résultat l'intégration récente, dans la législation brésilienne portant sur les unités de conservation (décret n° 4340 du 22 août 2002), d'une distinction entre « aires protégées d'usage direct » (territoires amérindiens, *quilombos*, réserves d'extraction, forêts nationales) et « aires protégées d'usage indirect » (parc nationaux, réserves biologiques). Les communautés rurales sont ainsi devenues un élément essentiel du dispositif de « mosaïque d'aires protégées » permettant, sans procéder à une sanctuarisation totale, de limiter l'impact sur le couvert forestier et les corridors biologiques. C'était reconnaître aux activités traditionnelles de culture sur brûlis et d'extraction – cueillette, chasse et pêche – un impact moins préjudiciable pour l'environnement que les déforestations massives entraînées par le front du soja ou du bétail.

Or, cette reconnaissance est, pour les populations locales, à l'origine d'un traumatisme qui vient s'ajouter à un bouleversement de leur occupation traditionnelle de l'espace,

qui conditionne l'organisation communautaire. Du jour au lendemain, la pratique du brûlis, la récolte d'herbes médicinales, de bois de chauffe et de construction, le prélèvement de spécimens de la flore et de la faune locales sont sévèrement contrôlés, et les usagers se voient menacés, par des agents de l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources renouvelables (IBAMA), d'amendes voire de peines de prison. La culpabilisation, les humiliations répétées, la *desmoralização* (quand on est blessé dans son honneur) entraînent souvent des actes de vengeance (incendie criminel, pose de pièges, prélèvement accéléré d'animaux et d'orchidées mis en vente sur les marchés des environs). On laisse entendre alors, du côté des autorités et des « préservationnistes » [Dean 1995 ; Rocha 1997 ; Galetti 2001], que ces populations portent atteinte à l'environnement, et on en fait un argument pour prôner la sanctuarisation de ces lieux.

Les défenseurs des populations locales, quant à eux, sont « conservationnistes »<sup>2</sup> : ils souhaitent voir ces populations associées à la gestion environnementale et expliquent la réaction de prédation accélérée par le sentiment de dépossession, et, donc, de désresponsabilisation, éprouvé par des individus qui occupent l'espace, physiquement, symboliquement et affectivement, depuis, parfois, des

2. Notons que cette terminologie, empruntée à Sheppard Krech III, est de pure convenance, et que certains auteurs intervertissent les significations. L'important est de souligner que les intérêts des uns et des autres, le plus souvent convergents, peuvent se révéler inconciliables, comme dans le cas du conflit qui oppose partisans de l'ours et éleveurs dans les Pyrénées.

temps immémoriaux. Cette question semble avoir été tranchée dans le sens des conservatinnistes : pour preuve, le décret de 2002.

Il fut un temps – les années 1970 particulièrement – où, pour des raisons de sécurité nationale, le gouvernement brésilien, parfois, usait de ces unités de conservation pour entraver d'éventuelles revendications territoriales de peuples indigènes, les Yanomami, par exemple [Ricardo 2004]. La création récente, contre l'avis de l'armée brésilienne, de la Terre indigène Raposa-Serra do Sol, dans l'État de Roraima, est le signe que cette politique opposant protection de l'environnement et droits des peuples autochtones est officiellement révoquée. En reconnaissant l'antériorité des droits des « sylvicoles », la constitution de 1988 l'a en effet rendue obsolète dans la mesure où, quelle que soit la date de création de l'unité de conservation, les populations indigènes pourront toujours, légitimement, revendiquer cet espace comme étant d'occupation ou d'usage immémorial [Santilli 2000 : 126].

Le Brésil se trouve donc confronté à diverses revendications lorsqu'il crée une unité de conservation à plus ou moins haut degré de protection (de la réserve biologique, ouverte aux seuls scientifiques, à l'aire de protection environnementale, où les activités humaines sont régulées), signe de sa bonne santé démocratique.

Quand surgit un tel conflit d'intérêts, des programmes d'assistance sont mis en place, qui traduisent une approche intégrée des problèmes, approche qui est le résultat de décennies de tâtonnements et d'échecs.

La gestion du conflit est d'abord assurée par les agents de l'Institut brésilien de l'environnement, qui proposent aux communautés

locales des ateliers de « conscientisation » et d'éducation, destinés aux adultes comme aux enfants. L'accompagnement est ensuite confié à des ONG locales, nationales ou internationales (World Wild Fund ou Conservation International, pour ne citer que les plus connues), qui bénéficient de subventions gouvernementales ou régionales [Capobianco *et al.* 2004]. Ces médiateurs issus du milieu associatif sont mieux acceptés par les natifs que les agents de l'Institut brésilien de l'environnement, perçus comme des représentants des forces de l'ordre, agents de répression d'un État souvent lointain. Le principal grief adressé à l'Institut brésilien de l'environnement est de « monter l'Indien contre l'Indien » (*jogar o índio contra o índio*), quand c'est d'Indien qu'il s'agit, c'est-à-dire de créer ou d'entretenir, au sein des communautés, des stratégies d'alliance préjudiciables à la cohésion du groupe. Ne blâmons toutefois pas les agents de l'Institut de l'environnement : il y a un monde entre les agents des années 1960, mal formés et mal payés, et les agents des années 2000, formés aux problèmes environnementaux et sensibilisés aux questions sociales. Mais, quels que soient leurs efforts, leur présence demeure associée, le temps d'une génération, à ce qui est vécu comme une spoliation de l'espace traditionnel.

Ces programmes consistent généralement à former des agents environnementaux, des pompiers volontaires, des guides ou agents touristiques, mais aussi à investir dans des structures pérennes : puits artésiens, générateurs, équipements collectifs de loisir ou de transformation des produits agricoles. Dans ce domaine, l'accent est mis sur les pratiques dites durables, parfois de manière contradictoire : lorsqu'il s'agit de préserver la forêt, il

peut s'avérer nécessaire, pour ne pas multiplier les brûlis, d'investir dans la productivité agricole et de recourir au prêt de tracteurs et à l'utilisation d'engrais.

Des plans de gestion de l'espace, créant des zones de récupération de la végétation ou du gibier, sont déterminés en accord avec la population tandis que des solutions alternatives sont testées en vue de maintenir un apport constant en protéines (pisciculture notamment). Afin de pérenniser les revenus non agricoles, on insiste sur les ressources renouvelables pour l'artisanat (colliers de graines, plumes de poulets teintes, terre cuite) ou la vente de plantes médicinales sous la forme de baies ou d'huiles essentielles.

Ces programmes intégrés ont au moins deux effets positifs : ils resserrent les liens communautaires autour d'un objectif de reproduction sociale ; ils reposent sur une valorisation des savoirs traditionnels [Arruda 1997 : 363] et du patrimoine collectif, qui stimule l'amour-propre de groupes humains jusqu'alors stigmatisés par la société environnante parce qu'Indiens, ou *caboclos*, et/ou analphabètes, rétrogrades, rustres, etc. [Reesink 1983]

Mais ces programmes entraînent également un bouleversement des modes d'organisation de l'espace, de la production, et de la société elle-même. Les gestionnaires fondent en effet leur action sur une stratégie de communication intense, qui réorganise la vie sociale en la rythmant par des réunions d'information et des stages de formation, exigeant, de la part des acteurs locaux, une forte mobilisation. Ce qui les contraint souvent à délaisser, pour des périodes longues, leurs activités quotidiennes.

Avec la création de structures de type associatif, coopératif ou syndical, on observe, parallèlement, des effets collatéraux tels que l'extrême valorisation du document écrit, la formalisation des échanges ainsi que la montée en puissance d'individus alphabétisés au sein de la hiérarchie locale, et ce aux dépens des processus de légitimation traditionnelle.

On rencontre ainsi un certain nombre de réfractaires, pour diverses raisons (sont invoqués entre autres la maladresse des formateurs, les infractions aux usages et aux hiérarchies traditionnelles, comme le manque de respect, etc.). On rencontre ces réfractaires au sein même du groupe, mais c'est parfois un groupe tout entier qui entretient un conflit larvé avec les autres groupes, souvent à cause de rivalités anciennes dont les agents des ONG ignorent tout.

Un exemple type de ces programmes intégrés (programmes auxquels nous souhaitons tout le succès possible) est celui qui a été mis en place récemment dans le Xingu<sup>3</sup>, affluent du bas-Amazone, que je cite d'autant plus volontiers qu'il est éloigné de la région considérée, l'aire d'extension de la Forêt atlantique (Mata atlântica) :

[Dans la ville de] Cláudia, par exemple, le Groupe agroforestier et de protection de l'environnement (GAPA) exerce la gestion d'une aire de protection permanente urbaine et a des projets d'éducation à l'environnement destinés aux écoles et à la formation de leaders et

3. « La situation de la déforestation dans le Xingu est critique, mais il existe déjà des initiatives visant à inverser le processus », *Notícias socioambientais*, 7 mai 2005.

d'agents communautaires. L'entité entretient également une pépinière en vue d'un reboisement, propose des expériences alternatives de cultures [...] et une unité de production d'engrais biologique, en partenariat avec l'association locale des industries du bois.

Ce sont ces petites informations – sans préjuger du résultat de ce programme précis –, publiées épisodiquement par la presse locale, qui entretiennent le sentiment que quelque chose est fait pour « inverser » (*reverter*) un processus que l'on ne peut, dans le meilleur des cas, que contenir.

### Étude de cas

Le cas que nous allons exposer ici relève de la législation précédente, qui tendait à rendre inconciliables la présence humaine et la préservation des milieux. Il est représentatif du conflit d'intérêts le plus délicat à régler : celui des territoires amérindiens reconnus tardivement, qui se superposent à des parcs nationaux anciennement délimités.

La Terre indigène du Mont Pascal est située dans une zone de protection maximale de la Forêt atlantique, dont ne subsistent qu'environ 5 % de la surface originelle (approximativement 2 millions de km<sup>2</sup> en 1500). Le Mont Pascal et les forêts environnantes ont été classés par l'UNESCO comme « réserve de la biosphère ».

Le morcellement de cette forêt est frappant : une grande partie de la faune ne peut plus être sauvée que par des programmes de réintroduction de spécimens afin d'augmenter la variabilité génétique, et par la création de « couloirs biologiques » permettant à la faune

de se déplacer d'une zone préservée à une autre. Or la population locale a conquis de haute lutte sa reconnaissance comme peuple autochtone et donc la réintégration, dans la Terre indigène, du parc national créé autrefois sur sa zone d'habitat traditionnel.

Les Pataxó, groupe de probable ascendance macro-gé, furent regroupés et évangélisés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Empêchés de pratiquer leur langue natale et leur mode de vie traditionnel, ils en vinrent rapidement à partager les coutumes et les croyances des populations rurales de la région : activité agricole prédominante, rites catholiques fortement teintés de cultes afrobrésiliens et amérindiens. Dans les années 1970, avec la reconnaissance officielle de leur existence par la Fondation nationale de l'Indien<sup>4</sup>, s'ouvre une période de réémergence et de revendication ethnique qui s'accompagne d'un sursaut démographique. Les Pataxó comptent aujourd'hui environ 4 000 individus, dont la moitié résident dans les limites de la Terre indigène.

Lorsque fut prise la décision d'implanter un parc national au Mont Pascal, en 1945, des ingénieurs furent dépêchés dans la région pour mesurer l'emplacement du futur parc. Les Pataxó étaient alors considérés comme des paysans pauvres, des *caboclos* « probablement descendants d'Indiens Tupis » (comme disent les témoignages contemporains), et étaient traités comme quantité négligeable. En 1951, le groupe s'inquiéta en haut lieu de son avenir et n'obtint pour toute réponse qu'une répression féroce : la police militaire attaqua le

4. Organe gouvernemental dépendant aujourd'hui du ministère de la Justice.

village principal, Barra Velha, et l'incendia ; nombre d'hommes et de femmes furent capturés et soumis à la vindicte populaire.

La création du parc national, achevée en 1961, ne fit que conforter les familles, demeurées sur place envers et contre tous, dans ce sentiment de rejet et d'abandon : les gardes du Parc poursuivirent l'action des soldats de la police militaire en harcelant les Pataxó, en leur interdisant d'ouvrir des champs, les obligeant ainsi à voler ou à mendier leur subsistance. Face à ces humiliations, les habitants de Barra Velha, le village originel, entreprirent, avec un indéniable courage, une lutte tant politique que morale pour affirmer leur droit à cultiver une terre qu'ils considéraient avec raison comme étant leur territoire traditionnel. Sans possibilité de mener une activité économique régulière, c'est en effet toute la structure familiale et l'exercice de la sociabilité qui s'effondrent.

Grâce à l'intervention de la Fondation nationale de l'Indien, les Pataxó récupérèrent, au début des années 1980, un peu plus du tiers de la surface de l'Unité de conservation (8 600 ha sur 22 000) pour voir enfin leur territoire homologué en 1991. Mais la redistribution, qui s'opéra de manière conflictuelle, alimenta les rancœurs et la méfiance. Une fois la terre restituée aux Pataxó, les programmes d'accompagnement furent entravés par la mauvaise volonté des préservationnistes. Après des décennies d'humiliations, les Pataxó, craignant qu'on ne leur retirât ce qu'ils avaient chèrement gagné, s'empressèrent de mettre en exploitation les zones boisées, brûlant de vastes espaces, transformant les autres en déserts biologiques par l'extraction, à grande

échelle, de bois noble destiné à des scieries clandestines ou à la fabrication d'objets vendus aux touristes. On peut penser aussi que cette forêt leur était devenue partiellement étrangère, surtout aux jeunes, qui, après trente ans de prohibition de l'Institut brésilien de l'environnement, ne partageaient plus qu'une intimité ténue avec elle<sup>5</sup>.

En 1999, les Pataxó lancèrent une opération de reconquête du Mont Pascal en occupant les entrées du Parc ainsi que ses locaux administratifs. La gestion de l'intégralité de l'Unité de conservation fut accordée aux Indiens, après une longue bataille juridique, véritable épreuve de force. Les arguments du Conseil des caciques réuni pour l'occasion, arguments largement inspirés par le CIMI (Conseil indigéniste missionnaire), furent de type ethnoécologique [Albert 1997] :

La forêt est à nous.

L'Indien et la forêt ne font qu'un.

C'est le fruit de l'alliance objective mise en place, dans les années 1990, entre ONG environnementales et indigénistes [Morin 1992].

Depuis lors est programmée une gestion combinée Institut brésilien de l'environnement-communauté indigène, une ONG servant de liaison entre ces deux entités. Le statu quo territorial est maintenu : la partie récupérée (l'Unité de conservation proprement dite) doit

---

5. Je soupçonne que l'on ait délibérément laissé s'aggraver la situation environnementale durant cette période afin de créer un choc dans l'opinion et de la faire basculer du côté des préservationnistes : sur l'aire restituée, plus de 80 % de la surface boisée fut détruite en une quinzaine d'années.

être préservée, et l'impact humain dans cette zone strictement limité. Cette clause avait été posée par le Conseil des caciques lui-même, affirmant, devant la nation toute entière, son engagement à préserver l'Union de conservation « mieux que l'Institut brésilien de l'environnement ne l'avait jamais fait ».

Au moment de l'intégration de l'Unité de conservation à la Terre indigène, la situation était stable en termes d'occupation géographique : trois villages importants, Barra Velha (le village d'origine), Boca da Mata et Meio da Mata, et une multitude d'implantations éparpillées, généralement à proximité des bras de rivières.

Dès l'abord fut sous-estimé un mécanisme essentiel dans le fonctionnement du groupe : le fait que les villages se créent généralement à la suite de scissions entre les principales familles de la communauté ; le temps passant, la population des villages dissidents accueille des membres des différentes familles qui gardent avec les parents restés dans le lieu d'origine des liens de solidarité. Mais il existe aussi une forte solidarité liée à l'appartenance au même village car, ainsi que l'explique Peter Gow [1991], la corésidence crée une forme de parenté. Les dynamiques de groupe sont donc fort complexes et peuvent s'articuler aussi bien en termes de corésidence qu'en termes de parentèle. Deux difficultés se présentent alors : il faut mesurer, aussi précisément que possible, le degré de rivalité existant entre les villages afin de ne pas aggraver les tensions intergroupes ; il faut avoir présent à l'esprit le fait que, étant donné les différents circuits de solidarité, les pressions que l'on peut exercer sur un individu peuvent se heurter, à différents niveaux, à des réactions collectives.

Les programmes d'assistance entraînent, avant tout, un regroupement spontané des populations et leur sédentarisation. Bien vite, la sécurité recouvrée provoque un « retour au pays » de nombre d'habitants, exilés dans les villes ou fazendas environnantes (à la suite de la répression de 1951), qui n'avaient pas été comptabilisés lors des recensements. Ces programmes s'accompagnent généralement d'une très forte baisse de la mortalité infantile associée à un taux de natalité très élevé, au moins dans les premières années.

Ces programmes, qui sont fondés sur une estimation de la population présente sur place au moment où ils ont été conçus, sont très vite dépassés pour n'avoir pas pris en compte le pouvoir d'attraction qu'ils allaient exercer sur les populations, devenant de ce fait insuffisants et générant de la frustration et de l'hostilité. La valorisation d'une activité traditionnelle telle que le brûlis et l'exploitation des lisières – qui est souvent l'âme même de ces programmes – devient non viable car ce qui est envisageable, en termes de régénération de la forêt, pour une population de 300 personnes ne l'est plus pour une population de 900 personnes.

Dès lors qu'on installe l'électricité, qu'on ouvre des perspectives d'activité rémunérée, une émulation se fait jour à l'intérieur du groupe, alimentée par la vision du niveau de vie dont bénéficie la classe moyenne de la société (télévision, radio, mobilier, carrelage). Le besoin de liquidités devient exponentiel (en particulier si l'électricité est fournie par un générateur impliquant l'achat régulier de gazole), ce qui résulte d'un malentendu car, dans l'esprit des organisateurs, il s'agissait de préserver un mode de vie traditionnel tout en

faisant miroiter des revenus qui n'ont aucune commune mesure avec la réalité. C'était sans compter sur le fait que ces populations, longtemps humiliées, allaient à ce point aspirer au confort et au progrès.

Les agents des ONG tiennent un discours stéréotypé :

Vous savez bien des choses que nous ignorons, et c'est pourquoi nous sommes ici pour apprendre avec vous et pour vous aider à réaliser vos projets.

En prononçant ces paroles, ils cherchent à promouvoir le savoir traditionnel sans imaginer qu'ils s'exposent à entendre à la première occasion :

Nous savons des choses que vous ignorez.

Lors d'un de mes terrains, j'ai été frappé d'entendre un agent environnemental indigène, qui, pour construire un canoë, venait d'abattre le dernier *pequi* (*Caryocar barbinerve*) encore debout dans une zone dévastée, me dire :

Si je circule sur la rivière dans un canoë de mauvaise qualité, je mets ma vie en danger mais aussi celle de ma famille. J'abats ce *pequi* pour mon propre usage et pour mon propre compte et pour protéger ma famille<sup>6</sup>.

Ce raisonnement spécieux (le développement durable équivaut à protéger durablement sa famille) se fonde, en portugais, sur un glissement sémantique : le développement durable se dit « *desenvolvimento sustentável* » ; or, le verbe « *sustentar* » est aussi employé dans l'expression « *sustentar a família* », « nourrir sa famille ». De là naissent des confusions

plus ou moins volontairement entretenues, et les arguments des responsables d'ONG peuvent ainsi être retournés par leurs interlocuteurs, lesquels jouent en permanence sur la culpabilisation/justification. C'est ainsi que la responsabilisation individuelle peut amener le groupe, en cas d'incendie volontaire, à se défausser sur un individu ou une famille donnée.

La part la plus importante de ces programmes consistant en réunions d'information, il est assez logique que, pour les populations, le discours prévale et serve de justification mais soit dissocié de l'action elle-même : après m'avoir montré fièrement ses certificats de stages de sensibilisation à l'environnement, un instituteur indigène se rendit dans un village voisin, acheta des gamelles non dégrossies et se mit à les polir afin de les vendre aux touristes. Et il est vrai qu'il est impossible de confronter le discours à l'action sans adopter une posture d'accusateur qui indispose nos interlocuteurs. Dans ce cas précis, je me vis objecter :

Ce n'est pas moi qui abats les arbres. Je ne traite que d'infimes quantités au regard du trafic d'essences nobles. Je le fais pour nourrir ma famille.

Une fois l'arbre abattu, semble-t-il, la responsabilité est diluée car la fabrication d'artisanat se mue en conséquence, et non en cause, de l'abattage de l'arbre pratiqué par un tiers. De plus, l'argument ayant trait à la nécessité de nourrir sa famille laisse entendre que les

---

6. Précisons que cet argument serait recevable si avaient existé, dans les environs, des rivières navigables.

diverses possibilités de gains financiers sont perçues comme non exclusives au regard de cette priorité<sup>7</sup>.

Un autre effet pervers, fréquemment observé, est le chantage à la destruction. Lorsqu'une pratique telle que le braconnage persiste malgré les réunions et les accords, les agents du programme s'entendent souvent dire :

Je chasse (ou abats tel arbre protégé)  
parce que les stages (ou l'engrais...) que  
vous nous avez promis n'arrivent pas.

Cette dérive trahit une vision selon laquelle le programme mis en place serait une forme d'entreprise dont les habitants de la région deviendraient les employés, comme si l'ONG elle-même devenait un employeur, un « patron ». Lorsque ces mêmes habitants prennent conscience du fait qu'il n'en est rien, une résistance se fait jour, le temps que soit assimilée la vraie structure d'encadrement. Ce malentendu s'explique par le caractère clientéliste des politiques et pratiques locales qui imprègne très fortement les mentalités, tout particulièrement dans le nord-est du Brésil.

La formation et le recrutement d'agents environnementaux issus de la population locale est le fer de lance de la gestion associative des espaces naturels. Le bon sens veut que l'on recrute en priorité les individus soupçonnés d'activités illégales comme le braconnage, le trafic de bois, la fabrication d'artisanat à partir de matières premières protégées<sup>8</sup>. Mes observations, étalées sur plus d'une saison, montrent qu'une fois leur mission terminée, la plupart des agents indigènes retournent à leurs activités illégales, faute

d'alternative pour conserver le niveau de vie qu'ils avaient atteint. Parfois, la situation est pire encore puisque l'argent reçu à titre de salaire aurait été réinvesti dans l'achat de tronçonneuses et de tours à bois. Voilà un fait particulièrement grave. Néanmoins on ne peut pas exclure que cette affaire de tronçonneuses ait été montée en épingle par des Indiens rivaux.

Les phénomènes observables depuis cette reconquête du territoire sont caractéristiques des dangers qui guettent les projets novateurs ou audacieux, victimes d'une forte médiatisation. L'impossibilité de faire marche arrière, en raison des conséquences désastreuses sur l'opinion publique, a pour retombée principale une chape d'omissions, à tous les niveaux d'implication.

### Omissions obligées

Quiconque rend visite, pour la première fois, à une communauté indigène, discute avec le

---

7. Cette idée est d'autant plus ancrée que, durant des décennies, ces communautés ont dû pratiquer de multiples activités, pour la plupart saisonnières, afin de s'assurer un revenu toujours aléatoire. La sécurité alimentaire assurée provisoirement par ces programmes d'assistance ne peut effacer, en quelques années seulement, la hantise de la faim.

8. La situation peut se présenter de manière absurde : non seulement certains exigent d'être recrutés comme agents pour cesser de braconner, mais il semble que certains braconnent pour exiger d'être recrutés, ce qui n'est pas sans rappeler ce que décrit C. Lévi-Strauss : « Les Caduveo avaient perfectionné le système : non seulement ils exigeaient d'être payés pour se laisser photographier, mais encore ils m'obligeaient à les photographier pour que je les paye. » [1955 : 202-203]

cacique, avec quelques chefs de famille et avec leurs épouses, éprouve spontanément un sentiment complexe d'affection et de désir d'assistance. L'apparente demande qui émane des leaders des communautés pousse le visiteur à se répandre en conseils et en propositions. J'ai ainsi vu des Indiens, avec beaucoup de bonne volonté et en plus des programmes réguliers, se plier aux injonctions de jeunes citoyens fraîchement diplômés en agronomie qui leur proposaient, pêle-mêle, la culture biologique, les pépinières d'orchidées, les cultures étagées, autant de projets qui seront abandonnés à cause du surplus de travail et des faibles avantages qu'ils génèrent. Cette bonne volonté est le reflet d'une organisation sociale où les alliances passées avec l'extérieur et les liens de compagnonnage sont des gages de survie. Les projets, aussi farfelus soient-ils, seront presque à chaque fois bien accueillis dans la mesure où l'on souhaite avant toute chose élargir la base d'alliés selon la tradition du « compérage », le *compadrio*, qui oriente le choix de parrains et marraines extérieurs à la Terre indigène.

À l'échelle d'une ONG, cette disposition se trouve démultipliée par la dynamique de projet qui se met en place. J'entends par « dynamique de projet » la mise en route d'un processus au cours duquel un grand nombre de possibilités sont testées afin de diversifier tous azimuts les sources potentielles de revenus : élaborer des parcours de randonnée, contacter des ONG de commerce équitable, éditer un CD...<sup>9</sup>

Un exemple récurrent est celui de la pisciculture, considérée comme la panacée aux carences en protéines. L'Institut socioenvironnemental brésilien pilote en Amazonie un

certain nombre de projets de ce genre qui privilégient les espèces locales. Mais, bien souvent, des projets à courte vue proposant l'élevage de tilapias asiatiques (*Oreochromis spp.*), tucunarés (*Cichla spp.*) ou tambaquis (*Colossoma macropomum*) du bassin amazonien ont les faveurs des organismes de financement que sont, par exemple, la Banque du Brésil et le SEBRAE (Fonds de soutien aux petites entreprises). Des fonds sont débloqués, la retenue est construite, les alevins achetés. Ceux qui en bénéficient n'ont aucune formation dans le domaine de l'aquaculture. La retenue cède, une épidémie décime les alevins, des tâches plus urgentes appellent le pisciculteur. Et l'échec frappe, prévisible. Le bon sens voudrait que ces projets soient entrepris avec un fonds de réserve et avec la possibilité de faire appel, régulièrement, à un technicien pour l'entretien des bassins, des poissons et de leur nourriture. Ces conditions sont rarement remplies, et le seraient-elles que leur effet à long terme serait de maintenir une forte dépendance de la communauté vis-à-vis de l'intervention extérieure. Les organismes publics sont avides de projets de ce genre car ils disposent, pour leur image, d'un quota de projets éthiques, dont la rentabilité ou le succès sont secondaires. Quelle information parviendra aux oreilles du public ? Un projet de pisciculture a été lancé dans la communauté X, avec l'appui de l'organisme Y ; ce projet vise à favoriser l'autonomie alimentaire des familles

9. À propos des Kayapó, Pascale de Robert évoquait le fait que « projet » était pour eux devenu synonyme de « ressources », l'un n'allant effectivement pas sans les autres (communication orale, juin 2005).

concernées : voilà tout ce qui surnagera des retenues abandonnées et des tilapias et tucunarés relâchés dans un milieu qui leur est étranger.

Ces échecs sont parfois dus à la double temporalité qui régit l'action des ONG (qui, pour la plupart, sont financées par des fonds publics, locaux ou nationaux) : l'une est celle du terrain, l'autre celle des démarches administratives. Un projet censé garantir la sécurité alimentaire est planifié sur trois ans : dès la première année doivent être fournis les semences et les engrais nécessaires à l'autosubsistance, consolidée après deux années supplémentaires de fourniture de rations alimentaires (un colis comportant haricots, café, riz, pâtes, sucre, sel, huile, pains de savon, détergents et autres produits de première nécessité). Mais, à cause des lenteurs propres à toute administration, les semences arrivent un mois après la date optimale de plantation. Le succès de la récolte est sérieusement compromis, mais l'argent a bien été débloqué et le programme officiellement respecté. Il faudra donc faire comme si tout se déroulait normalement, alors que la perspective d'une autosubsistance a été décalée d'une année pleine, obligeant l'ONG à pratiquer des tours de passe-passe financiers pour tenir un an de plus.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un échec – et, précisément, la question se pose : à partir de quand peut-on parler d'un échec ? Il semble, à dire vrai, que le constat d'échec ne fasse pas partie des procédures. On n'a jamais vu et on ne verra jamais une ONG ayant bénéficié de subventions publiques reconnaître que son programme n'a pas porté ses fruits, car

les « fruits » ne sont pas rigoureusement définis. Il ne s'agit pas seulement d'une question de crédibilité. Il s'agit aussi d'une réaction proprement humaine, qui est la difficulté d'abandonner à son sort une communauté pour laquelle une somme considérable de travail a été fournie et de nombreux espoirs investis. Des relations de dépendance mutuelle se sont mises en place : la communauté justifie l'existence de l'ONG, et, réciproquement, l'existence de l'ONG est devenue nécessaire à la survie de la communauté, qui ne peut, du jour au lendemain, se retrouver démunie de matériel, d'aide alimentaire et d'appui. Le retrait de l'ONG aurait des conséquences pires (du point de vue humain et environnemental) que son maintien, même si les résultats ne suivent pas. C'est un spectacle à la fois terrible et pathétique que de voir, de part et d'autre, les responsables de programmes passer par des phases d'abattement et d'incompréhension totale, tout comme les responsables communautaires, qui doivent eux-mêmes justifier la légitimité de leur fonction, désormais étroitement associée au succès des projets lancés. Un jour d'extrême lassitude, un cacique à qui je demandais à voir les pépinières dont on m'avait tant parlé, me répondit, découragé :

Nous ne pouvons pas te montrer quelque chose qui n'existe pas.

Cet aveu surprenant est d'abord le signe d'une rhétorique obligée, faisant partie d'une stratégie de communication à tous les degrés d'intervention.

Cela nous amène à évoquer « le troisième homme » sur le terrain, à savoir l'anthropologue, parfois associé à l'intervention de

l'ONG, parfois même à l'origine de cette intervention. Quels que soient les éléments de vérité auxquels il a accès, l'anthropologue ne peut perdre de vue que son orgueil personnel, ou le prix qu'il attache à la vérité, doit être mesuré, là encore, aux conséquences humaines de sa prise de position.

Représentant du monde de la recherche, il n'est pas dans une position émotionnellement neutre. Il a été hébergé, nourri, informé. Il a suivi la vie quotidienne, a vu grandir les enfants. Il connaît les souffrances et les humiliations vécues par les membres de la communauté. Parler équivaudrait à trahir. Le choix de se pencher sur le sort des communautés amérindiennes n'est pas neutre. C'est un choix qui traduit le sentiment d'une responsabilité collective du monde occidental dans le sort qui a été réservé à ces peuples. Spoliés de leurs terres, victimes de génocide, les Indiens ont assez souffert pour que l'on ne porte pas sur la place publique notre éventuelle désapprobation face à leur gestion environnementale ou face aux inégalités sociales qu'engendrent les programmes communautaires. Il y a aussi l'idée qu'il n'existe aucune alternative à ces programmes de gestion conjointe, sinon d'abandonner le terrain aux spéculateurs de tout poil et aux lobbies de propriétaires terriens qui n'aspirent qu'à discréditer les communautés indigènes et ceux qui les soutiennent. Les médias qui s'empareraient de

l'affaire en réduiraient considérablement la complexité pour proposer des raccourcis dangereux, tant pour les Indiens que pour l'environnement lui-même.

Il y a donc, à tous les niveaux d'investissement (communauté, ONG, anthropologues), un faisceau d'éléments qui interdisent de porter sur la place publique tout débat ayant trait au déroulement des programmes car l'expression de ce que nous croyons être un fait avéré peut avoir des conséquences disproportionnées et radicales. Que les Indiens d'une ethnie donnée soient discrédités quant à leur engagement environnemental, et l'opprobre retombera sur toutes les communautés confrontées à cette situation de superposition.

La dénonciation en elle-même ne mènera à rien ; elle donnera seulement du grain à moudre à ceux qui, oubliant que les temps ont changé, prônent, au nom de l'environnement, des politiques de déplacement forcé des peuples indigènes mais n'envisagent pas de remettre en cause les droits de propriété des richissimes *fazendeiros*, qui sont les premiers responsables de la déforestation. Ce n'est certes pas le fait du hasard si les derniers refuges de la biodiversité coïncident souvent avec des zones d'habitat traditionnel, mais il serait naïf de croire, au vu de ce nous avons développé, que ces populations sont, en toutes circonstances, garantes de la protection des milieux.

## Bibliographie

- Albert, Bruce ed.** — 1997, *Brésil : Indiens et développement en Amazonie (Ethnies 11-12)*.
- Arruda, Rinaldo S.V.** — 1997, « Populações tradicionais e a proteção dos recursos naturais em unidades de conservação », *Anais do Congresso brasileiro de unidades de conservação*. Vol. I. Instituto ambiental do Paraná : 351-367.
- Buchillet, Dominique** — 1997, « De la colonie à la République : images de l'Indien, politique et législation indigénistes au Brésil », *Cahiers des Amériques latines* 23 : 73-93.
- Capobianco, João Paulo** — 2004, *Quem faz o quê pela Mata Atlântica, 1990-2000*. São Paulo, Instituto socioambiental.
- Dean, Warren** — 1995, *With broadaxe and firebrand. The destruction of the Brazilian Atlantic Forest*. Berkeley, University of California Press.
- Galetti, Mauro** — 2001, « Indians within conservation units : lessons from the Atlantic Forest », *Conservation Biology* 15 (3) : 798-799.
- Gow, Peter** — 1991, *Of mixed blood. Kinship and history in Peruvian Amazonia*. Oxford, Clarendon Press.
- Lévi-Strauss, Claude** — 1955, *Tristes tropiques*. Plon (« Terre humaine »).
- Reesink, Edwin** — 1983, « Índio ou caboclo : notas sobre a identidade étnica dos índios do Nordeste », *Universitas* 32 : 121-137.
- Ricardo, Fany** — 2004, *Terras indígenas e unidades de conservação. O desafio das sobreposições*. São Paulo, Instituto socioambiental.
- Rocha, Sérgio Brant** — 1997, « Unidades de conservação e populações tradicionais : uma visão conservacionista », *Anais do Congresso brasileiro de unidades de conservação*. Vol. I. Instituto ambiental do Paraná : 368-385.
- Santilli, Márcio** — 2000, *Os Brasileiros e os Índios*. São Paulo, SENAC.

### Résumé

Florent Kohler, *Effets collatéraux des programmes de conservation sur le littoral brésilien*

Cet article présente un exemple de gestion du milieu naturel par une population indigène rémanente, les Pataxó du Mont Pascal (extrême sud de Bahia, Brésil), gestion encadrée par une ONG locale et l'Institut brésilien de l'environnement. Les malentendus autour de concepts clés tels que « développement durable » et « savoir traditionnel » entraînent parfois des dégâts irréversibles dans les zones protégées. L'aspiration au progrès et au confort matériel ne peut se contenter de projets à long terme ou d'une revalorisation purement narcissique d'une hypothétique « tradition ». La complexité des situations créées est aggravée du fait qu'il est impossible d'émettre un constat d'échec sans porter préjudice aux populations concernées.

### Mots clés

Forêt atlantique (Brésil), Indiens Pataxó, ONG, programmes de conservation, protection de la nature

### Abstract

Florent Kohler, *Side-effects of conservation programs on the Brazilian coast*

The management of the natural environment by a Native American population, the Pataxó of Mount Pascal (in the far south of Bahia, Brazil) is overseen by a local NGO and the Brazilian Institute of the Environment. The misunderstanding of key concepts, such as "sustainable development" and "traditional know-how", sometimes causes irreversible damage in the protected areas. The aspiration for progress and material comfort cannot be satisfied by pursuing long-term projects or enhancing, in a purely narcissistic way, a hypothetical "tradition". The resulting situations become even more complicated because it is impossible to report that a project has failed without harming the native population.

### Keywords

Atlantic Forest (Brazil), Pataxó, NGOs, conservation programs, protecting nature